

Moissac retrouve ses enfants juifs et honore ses « Justes »

Plusieurs commémorations auront lieu dimanche 28 avril à l'occasion de la Journée nationale du souvenir de la déportation.

25/4/13 - Mis à jour le 26/4/13 - 12 H 41



DR

À Moissac, une « esplanade des Justes » sera inaugurée en présence de plusieurs anciens enfants juifs sauvés grâce à l'aide de la population.

Tranquille au printemps, la rivière Tarn peut réserver de désagréables crues en d'autres saisons. S'il en est qui s'en souviennent, ce sont bien les anciens enfants juifs qui furent accueillis à Moissac durant la Seconde Guerre mondiale et tous sauvés grâce à la complicité des habitants. Leur point de chute était une « maison d'enfants » des Éclaireurs israélites de France (EIF) située près du cours d'eau, au 18 quai du Port, fondée par un couple de cadres de ce mouvement : Bouli et Shatta Simon.

Au total, 500 enfants âgés de 2 à 18 ans séjournèrent dans ce refuge. Une centaine d'entre eux doivent se retrouver sur place ce week-end pour rendre hommage à la population d'alors, et notamment à quatre personnes qui ont été déclarées « Justes parmi les nations » par le mémorial israélien de Yad Vashem .

derniers survivants du groupe d'enfants

Ces derniers survivants du groupe d'enfants ont, pour la plupart, plus de 80 ans. Certains d'entre eux vont faire le voyage depuis les États-Unis, le Canada ou Israël. À l'époque, ils avaient tous connu la même terrible histoire. Les uns étaient de France, les autres d'Europe de l'Est. Parmi eux, le cinéaste Nicolas Ribowski, réalisateur notamment de la série télévisée *Navarro*. Né en 1939, il a fait partie des plus jeunes enfants juifs de Moissac.

Il a été dirigé, de même que son frère David et sa sœur Bella (plus âgés que lui), vers le repaire du Sud-Ouest après avoir assisté à l'arrestation de ses parents sur la ligne de démarcation : venant de la région parisienne, où le père exerçait le métier de cordonnier, la famille fuyait vers la zone non occupée quand elle a été brutalement séparée. Nicolas Ribowski n'a plus jamais revu son père ni sa mère.

Auteur en 2005 d'un documentaire, *J'avais oublié*, consacré à la maison de Moissac, le cinéaste se souvient : « *Nous étions privés de nos parents et exposés au danger. Moissac nous a permis de survivre à cette peine. Grâce à l'attitude exemplaire de Shatta et Bouli, de nombreuses activités éducatives, physiques et spirituelles nous étaient proposées. Basées sur la vie de groupe et les principes du scoutisme, elles nous réparaient, nous construisaient. Elles nous ont permis de nous constituer une réserve de courage.* »

« *C'était l'apprentissage de la résilience.* »

Jean-Claude Simon, 76 ans, cardiologue à la retraite, fils des fondateurs et organisateur de la rencontre de ce week-end à Moissac, insiste : « *C'était l'apprentissage de la résilience.* » Bénéficiant du concours d'enseignants juifs radiés par Vichy, « la colonie » – surnom de la structure – formait aux principales disciplines scolaires, avec un soutien plus particulier en français pour les réfugiés de pays étrangers. Elle préparait aussi à des métiers manuels. Elle transmettait enfin l'identité juive et la pratique du judaïsme.

Accueillis dans un premier temps dans cette maison, les enfants furent, à partir de l'été 1942 qui vit la multiplication des rafles, cachés dans des familles, des établissements scolaires et des couvents de la petite ville et des environs avec l'appui de la municipalité. S'il y eut des dénonciations, elles n'aboutirent jamais. Soit qu'elles furent ignorées par la police et la gendarmerie locale, soit que les rafles prévues purent être déjouées sur la base de « fuites ».

Quatre « Justes »

La petite bâtisse de deux étages existe toujours. À proximité, une plaque honore depuis 2005 la mémoire de Bouli et Shatta Simon, qui créèrent la structure dès 1939 pour accueillir des enfants juifs réfugiés d'Allemagne. À la Libération, elle déménagea à quelques encablures de là, toujours près de la rivière, dans un bâtiment plus grand appelé « Le Moulin », afin de recevoir de jeunes juifs rescapés de la guerre. L'esplanade jouxtant cet autre édifice va prendre, dimanche, le nom d'« esplanade des Justes ».

Les quatre personnes qui se sont vu attribuer le titre de Justes de la commune par Yad Vashem à la fin des années 1980 sont aujourd'hui décédées. Jean Gainard était commerçant de charbon. Les trois autres travaillaient à la mairie : le secrétaire général Manuel Darrac, la secrétaire Alice Pelous et l'assistante sociale Henriette Ducom. Tous quatre ont sauvé des enfants et adultes juifs au péril de leur vie, grâce à la distribution de faux papiers et de cartes d'alimentation, grâce aussi à l'orientation vers des caches ou en hébergeant des personnes dans leur propre domicile.

« Nous leur sommes reconnaissants, souligne Nicolas Ribowski. Aucun enfant juif de Moissac n'a été déporté. La moindre faille dans leur dispositif aurait eu des conséquences douloureuses pour notre communauté. » Jean-Claude Simon a prévu de rendre un hommage vibrant non seulement à ce quatuor, mais encore à « tout Moissac ». « Car, explique-t-il, c'est la ville entière qui a contribué à nous éviter le pire en gardant un indéfectible silence sur la maison des enfants. »

Les conditions nécessaires pour être reconnu « Juste »

Le titre de « Juste » est, en principe, accordé individuellement par le mémorial israélien de Yad Vashem. Il consiste en la délivrance d'une médaille nominative et d'un certificat et s'accompagne de l'inscription du nom de la personne sur le Mur d'honneur dans le Jardin des Justes à Yad Vashem, à Jérusalem.

Pour être un Juste, il faut avoir, au péril de sa vie, contribué au sauvetage de Juifs menacés de mort ou de déportation, sans avoir exigé aucune compensation matérielle.

Un « diplôme des Justes » peut être, très exceptionnellement, délivré à une commune. Le village du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) qui, avec ses environs, compte plus de 80 Justes, l'a reçu en 1990. Le village néerlandais Nieuwlande l'a également reçu. Ces deux collectivités sont dites « villages de Justes ».

ANTOINE FOUCHET, à Moissac (Tarn-et-Garonne)